

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 13 JUIN 2015

### BAREME DES COTISATIONS 2016

#### Adhérents résidant en France

- Cotisation réduite (étudiants, demandeurs d'emploi, ...) = 10€
- Cotisation de base = 30€
- Cotisation de soutien<sup>1</sup> = 100€ **minimum**

#### Adhérents résidant en Afrique

- Cotisation de base = 1 000 FCFA ou 500UM (soit 1,5 €)
- Cotisation intermédiaire = 3000 FCFA ou 1500 UM (soit 4,5 €)
- Cotisation de soutien = 10 000 FCFA ou 5 000 UM minimum (soit 15€)

---

<sup>1</sup> Rappel : les assujettis à l'IRPP ne paient en réalité que 34€ pour 100€ de don, compte tenu de la déduction fiscale de 66%. Il ne faut donc pas hésiter à aider le GRDR par des dons significatifs !